



AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LES PROPOSITIONS DE RENOUELEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Comme indiqué dans la convocation, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 10 mai 2017 de renouveler le mandat des deux administrateurs indépendants de la société.

Le présent avis, établi conformément à la Recommandation 4.11 des X Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg (3^e édition), contient les informations utiles pour étayer ces propositions.

1. Renouvellement du mandat de M. Bruno Colmant

1.1. Terme proposé

Le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de Bruno Colmant pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020.

1.2. Qualifications professionnelles du candidat et liste de ses fonctions et mandats

Activité principale : Administrateur exécutif et head of macro research chez Banque Degroof Petercam.

Bruno Colmant est ingénieur commercial (Solvay Business School) ; Master in fiscal law (ESSF) and of Business Administration (Purdue University) ; PhD in applied economic sciences (Solvay Business School), CFA, FRM, etc. Dans le passé, Bruno Colmant a exercé plusieurs hautes fonctions dans le secteur des services financiers : CEO de ING Luxembourg, CFO d'ING Belgique, chef de cabinet du ministre des finances de Belgique, CEO d'Euronext Brussels, membre du comité de direction du New York Stock Exchange et co-CEO d'Ageas. De 2011 à septembre 2015, il a rejoint, au titre d'associé, le cabinet de consultance Roland Berger tout en restant conseiller académique du groupe Ageas. Il est aussi membre de l'Académie Royale de Belgique ; il enseigne dans plusieurs universités belges et luxembourgeoise et est l'auteur de nombreux ouvrages économiques et fiscaux.

Mandats dans des sociétés cotées (autres que Brederode) : néant.

Autres mandats : administrateur d'Unibra, membre du conseil consultatif de Van Breda (Southwest), administrateur de MMH (Société mutualiste d'assurance), membre du comité consultatif de Roland Berger Belgium, conseiller financier de Finective.

Mandats dans le secteur associatif : administrateur de Brussels Enterprises Commerce and Industry (BECI), de l'Union wallonne des entreprises, de Guberna, de la Demoucelle Charity Foundation et du Conseil d'agrément des agents de change, membre du comité d'audit de la Fondation Roi Baudouin, président du Belgian Finance Club et membre du conseil d'orientation de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur.

1.3. Critères d'indépendance

Bruno Colmant est administrateur de la banque Degroof Petercam, avec laquelle Brederode entretient des relations contractuelles. Degroof Petercam ne fait toutefois pas partie des banquiers principaux qui conservent les avoirs et gèrent les opérations du groupe Brederode. Par ailleurs, Bruno Colmant n'intervient en aucune manière dans la gestion de dossiers de clients, en particulier pas s'agissant de

Brederode. Ainsi, la banque Degroof Petercam n'entretient avec Brederode aucune relation d'affaires importante au sens de la Charte de gouvernance, et le mandat d'administrateur de Bruno Colmant au sein de cette banque n'empêche pas qu'il soit considéré comme un administrateur indépendant de Brederode.

Bruno Colmant remplit aussi les autres critères d'indépendance fixés dans la Charte de gouvernance.

1.4. Avis du conseil d'administration

A l'unanimité moins la voix de l'intéressé, le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale le renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de Bruno Colmant.

2. Renouvellement du mandat de M. Michel Delloye

2.1. Terme proposé

Le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de Michel Delloye pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2020.

2.2. Qualifications professionnelles du candidat et liste de ses fonctions et mandats

Activité principale : Private Equity investor – Entrepreneur, administrateur de sociétés.

Michel Delloye est licencié en droit (UCL). Après avoir travaillé plus de deux ans chez Deloitte Haskins & Sells à Bruxelles, il fut successivement Chief financial officer du Groupe Bruxelles Lambert, Président de The Lambert Brussels Capital Corporation à New York, Directeur général du Groupe Bruxelles Lambert à Bruxelles, Administrateur-délégué de RTL Group à Luxembourg, Président et CEO de Central European Media Entreprise à Londres.

Mandats dans des sociétés cotées (autres que Brederode) : néant.

Autres mandats dans des sociétés commerciales : administrateur indépendant de Vandemoortele, Matexi, Schréder et Sibelco.

Mandats dans le secteur associatif : président du conseil d'administration de L'Arche en Belgique – De Ark in België et administrateur de L'Arche International Foundation Board.

2.3. Critères d'indépendance

Michel Delloye n'a pas siégé plus de douze ans au conseil d'administration de Brederode mais, si l'on y ajoute les mandats précédemment occupés au sein de la société belge Brederode (aujourd'hui dissoute), conformément au principe selon lequel l'appréciation de l'indépendance est basée sur le fond plutôt que sur la forme, M. Delloye dépasse la limite de douze ans fixée par la Charte de gouvernance.

Toutefois, le conseil d'administration estime que la présence de Michel Delloye au conseil d'administration depuis tant d'années ne constitue pas en l'espèce un obstacle à son indépendance. Il considère que Michel Delloye n'a jamais cessé d'exercer ses fonctions en toute indépendance vis-à-vis des administrateurs exécutifs et de l'actionnaire de contrôle, et qu'il n'existe aucune raison de croire que la durée de ses fonctions mettrait en péril cette indépendance. Le conseil d'administration estime en outre précieux de pouvoir bénéficier de la présence d'un administrateur si bien informé de l'histoire du groupe et son évolution.

Michel Delloye remplit aussi les autres critères d'indépendance fixés dans la Charte de gouvernance.

2.4 Avis du conseil d'administration

A l'unanimité moins la voix de l'intéressé, le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale le renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de Michel Delloye.

Signé le Conseil d'administration